## NATIONS UNIES



## Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

S/20567 5 avril 1989 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 5 AVRIL 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur, comme suite à mes lettres du 4 avril 1989 (S/20565 et S/20566), de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud vous a adressée le 5 avril 1989 concernant les événements dans le nord de la Namibie.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Jeremy B. SHEARAR

## ANNEXE

Lettre datée du 5 avril 1989, adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud

Comme suite à ma lettre du 4 avril 1989, je tiens à vous informer que le Gouvernement sud-africain est encouragé par la réaction ferme et positive de différents gouvernements qui souscrivent aux dispositions du Protocole de Genève, notamment à l'obligation faite à la South West Africa People's Organization (SWAPO) de rester au nord du 16e parallèle, conformément au paragraphe 5 dudit protocole.

Je voudrais réitérer l'appel pressant que je vous ai adressé et vous demander de bien vouloir user de votre influence auprès des dirigeants de la SWAPO pour qu'ils renoncent à la ligne de conduite insensée qu'ils ont adoptée. Ces derniers doivent être amenés à mettre immédiatement un terme aux incursions armées illégales des membres de la SWAPO en Namibie, dont la poursuite est la cause du carnage absurde auquel nous assistons en ce moment. J'ai été informé que la frontière avait été à nouveau franchie à partir de l'Angola la nuit dernière par 300 hommes armés de la SWAPO. Un prisonnier a révélé ce jour à la police qu'il se trouvait avec son groupe sur la frontière le 3 avril 1989, attendant des instructions. Ils ont reçu ordre par radio de franchir la frontière ce même jour.

Soucieux d'améliorer la situation, le Gouvernement sud-africain a demandé à l'Administrateur général de radiodiffuser un message dans le nord du Territoire. L'Administrateur général lancera un appel aux infiltrateurs pour qu'ils se rendent et déposent leurs armes ou se retirent vers le nord en Angola. Il leur expliquera qu'il est déplorable de revenir dans leur pays mourir de cette façon, alors qu'ils pourraient retourner y voter et y vivre sur leur terre, dans la paix, ainsi qu'il est prévu dans les dispositions des accords auxquels la SMAPO a souscrit. Ceux qui ont donné l'ordre aux membres de la SWAPO de s'infiltrer en Mamibie, en uniforme et lourdement armés, pour établir des bases et des caches d'armes les ont trompés, car cette action constitue une violation des accords pour un règlement pacifique conclus par l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, auxquels a souscrit l'Organisation des Mations Unies et qu'a acceptés la SWAPO.

Dans son message, l'Administrateur général ajoutera que c'est au peuple namibien qu'il appartient de prendre la décision de rentrer dans la paix et d'oeuvrer au progrès en Mamibie. Les membres de la SWAPO qui déposent leurs armes sans résistance seront assurés qu'aucune mesure ne sera prise à leur encontre et qu'il leur sera permis, sous la supervision du Groupe d'assistance des Mations Unies pour la période de transition (GAMUPT), de gagner des points de rassemblement, à partir desquels ils pourront être transportés en sécurité jusqu'au nord du 16e parallèle avec la coopération des autorités angolaises. En outre, il est garanti aux membres de la SWAPO qui veulent retourner par le nord en Angola que la force de police namibienne ne les poursuivra pas.

Cet appel sera également diffusé par l'Administrateur général à la télévision. La version radiodiffusée en sera retransmise à intervalles réguliers pendant une semaine ou plus. Il serait bon que l'Organisation des Nations Unies, ainsi que tous ses Etats Membres, s'associent à cet effort pour sauver des vies humaines.